Les échos du CONSEIL MUNICIPAL de Sainte-Anne-des-Lacs !

Séance du Conseil municipal du 9 septembre 2013.

Mot du maire: Monsieur Ducharme ouvre la séance en rappelant que la présente assemblée aurait dû être la dernière du conseil avant les élections du 3 novembre, mais que certaines affaires ne pouvant pas attendre, une séance spéciale se tiendra le 19 septembre à 20 h. On aura à y traiter entre autres de deux demandes de dérogation mineure, les propositions reçues pour la préparation des plans et devis de la nouvelle caserne et la décontamination du sous-sol de la bibliothèque infesté de champignons. Le maire en profite pour féliciter et remercier les membres du conseil pour leur excellent travail réalisé au cours des quatre dernières années. À leur tour, les conseillères et conseillers remercient les citoyens pour leur présence aux séances, pour leur participation aux activités et sur plusieurs comités ainsi qu'à leur intéressement aux affaires municipales.

Finances & Administration: La maison centenaire sise au 763 chemin Saint-Anne-des-Lacs est vendue à madame Myriam Desjardins pour la somme de 500 $ avec un dépôt de garantie de 3000 $ pour s'assurer que la maison de type pièces sur pièces soit libérée du terrain dans les délais prescrits pour faire éventuellement place à la nouvelle caserne. – Le conseil adopte sa nouvelle politique d'affichage qui bannit les banderoles posées à travers les chemins. De plus, toute demande d'affichage devra être acheminée à l'hôtel de ville 10 jours à l'avance spécifiant l'endroit et la durée de l'affichage. La municipalité se réserve aussi un droit de regard sur ce qui sera inscrit sur les panneaux et les affiches.

Travaux publics: Les contrats de déneigements des divers stationnements municipaux sont attribués aux plus bas soumissionnaires. La municipalité ira en soumission pour l'entretien du réseau d'éclairage routier. Les chemins de la Pineraie et des Sarcelles seront municipalisés

Loisirs, Culture et Vie communautaire: Les loisirs auront leurs sentiers d'hébertisme au coût estimé de 11 000 $ pour lesquels la municipalité recevra deux subventions totalisant 2500 $ du fond de la ruralité. – Une nouvelle balançoire est achetée pour le parc Parent pour remplacer l'originale qui a rendu l'âme.

Urbanisme: Afin de répondre à un souhait exprimé en 2010 par l'organisme Fleurons du Québec, le conseil mandate l'architecte de paysage Karine Ouellet pour la réalisation du panneau à l'entrée de la municipalité à l'intersection des chemins SADL et Avila.

Questions du public: Sylvain Harvey rappelle au conseil qu'il y a deux autres entrées à la municipalité qui mériteraient sérieusement d'être revampées parce qu'il prétend qu'elles ne sont pas trop accueillantes. Aux questions du citoyen Yvan Raymond, nous apprenons que la maison ancestrale du 763, chemin Sainte-Anne-des-Lacs ne sera malheureusement pas remontée dans la municipalité, une perte pour le patrimoine. Et à sa question sur les prochaines élections, la conseillère Monique Monette Laroche saute sur l'occasion et annonce qu'elle briguera les suffrages à la mairie et elle est fière de nommer les membres de son équipe: Luce Lépine, Serge Grégoire, Sylvain Charron, André Lavallée, Jean Sébastien Vaillancourt et Normand Lamarche. Une question semblable du citoyen Ron Drennan force le conseiller Jacques Geoffrion à avouer son intention de se représenter pour un second mandat. Monsieur Drennan remercie la municipalité pour la soirée vibrante et dynamique offerte aux bénévoles, vendredi dernier. Il commente la photo primée au concours 2013 qui illustre un champignon émergeant du sol. Un champignon pousse dans la noirceur, ses racines dans le fumier et il dit souhaiter que cette image ne devienne pas le nouveau logo de la municipalité, une remarque qui a bien détendu l'atmosphère. Une citoyenne tente de se faire expliquer le procès-verbal de la séance spéciale du 13 juillet dernier. Elle y lit qu'il y a eu une entente de départ avec l'employée 282 et, dans un autre article du PV, que suite aux évènements qui se sont déroulés depuis 2011 à la municipalité, il a été proposé et adopté à l'unanimité de faire une enquête sur la gouvernance par un spécialiste externe. Monsieur Ducharme explique que l'employée 282 ne peut pas être identifiée suite à un avis de la cour et sur la question de gouvernance, le maire explique que, suite à l'expérience vécue, le Conseil désirait connaître le rôle et la responsabilité des membres du conseil, du directeur général et des cadres en rapport avec les relations de travail avec les employés. Le citoyen Sylvain Harvey dit bien connaître les normes du travail et il blâme le Conseil de n'avoir pas réagi dans les délais prévus de 6 mois. – Les travaux exécutés sur le chemin des Lilas font réagir l'ex-conseiller D. Laroche qui demande combien ont coûté le relèvement d'une partie du chemin et qui a pris la décision. Le conseiller Geoffrion rapporte que le budget des travaux est estimé 106 000 $, que les factures enregistrées à ce jour ne totalisent qu'environ 40 000 $ et que les coûts supplémentaires ont été de 5 000 $, autorisés par le directeur de la voirie. Le même citoyen demande alors comment Yves Latour peut-il procéder à des dépenses supplémentaires sans l'autorisation du Conseil? La question est restée sans réponse.

Immeubles des Lacs
Agence immobilière

1 100 000 $

BORD DU LAC OUIMET : Plus de 2 acres de terrain avec une résidence haut de gamme ... la perfection ! 9 portes patio pour vraiment profiter de la vue.
MLS 10110154

890 000 $

Domaine offrant une vue spectaculaire sur le lac Ouimet. 6 acres au bord de l'eau. Propriété chaleureuse rénovée avec respect du style.

879 000 $

BORD DU LAC MAROIS: Surprenament grande résidence de 4 cac sise sur un terrain magnifique bénéficiant d'une plage de sable. Grand garage double séparé construit en 2012 avec rangement au 2 ième. MLS 18160792

845 000 $

VUE SENSATIONNELLE! Bord du splendide LAC MAROIS. Maison toute rénovée, chaleureuse. 3 espaces de garage, terrain plat.
MLS 16647653

625 000 $

BORD DU LAC OUIMET : Maison d'inspirration européenne que vous découvrirez avec enthousiasme. Beau frontage sur le lac avec vue et plage sablonneuse. Vendeur motivé.
MLS 9082852

339 000 $

Résidence à aires ouvertes inondée de lumière. Plafonds cathédrales, suite des parents au 2 ième. A 5 minutes des grands axes routiers.
MLS 10142363

300 000 $

Plus qu'un inter-génération : 2 X 6 ½ sur 2 étages avec garage double détaché à 2 minutes de l'autoroute.
MLS 9760264

259 000 $

Bord d'un petit lac privé et accès notarié au lac Marois. Maison d'antan rénovée avec une grange-atelier sur le terrain de plus de 40 000 p.c. MLS 26240108

Certifiée PRO DU NORD

Andrée Cousineau
Courtier immobilier agréé
450 224-4483
www.immeublesdeslacs.com
acousineau@immeublesdeslacs.com

AMECQ
ASSOCIATION DES MÉDIAS ÉCRITS COMMUNAUTAIRES DU QUÉBEC
Une action communautaire!